



transamo

À VOS CÔTÉS

Source : Gautier Conquet - Transamo

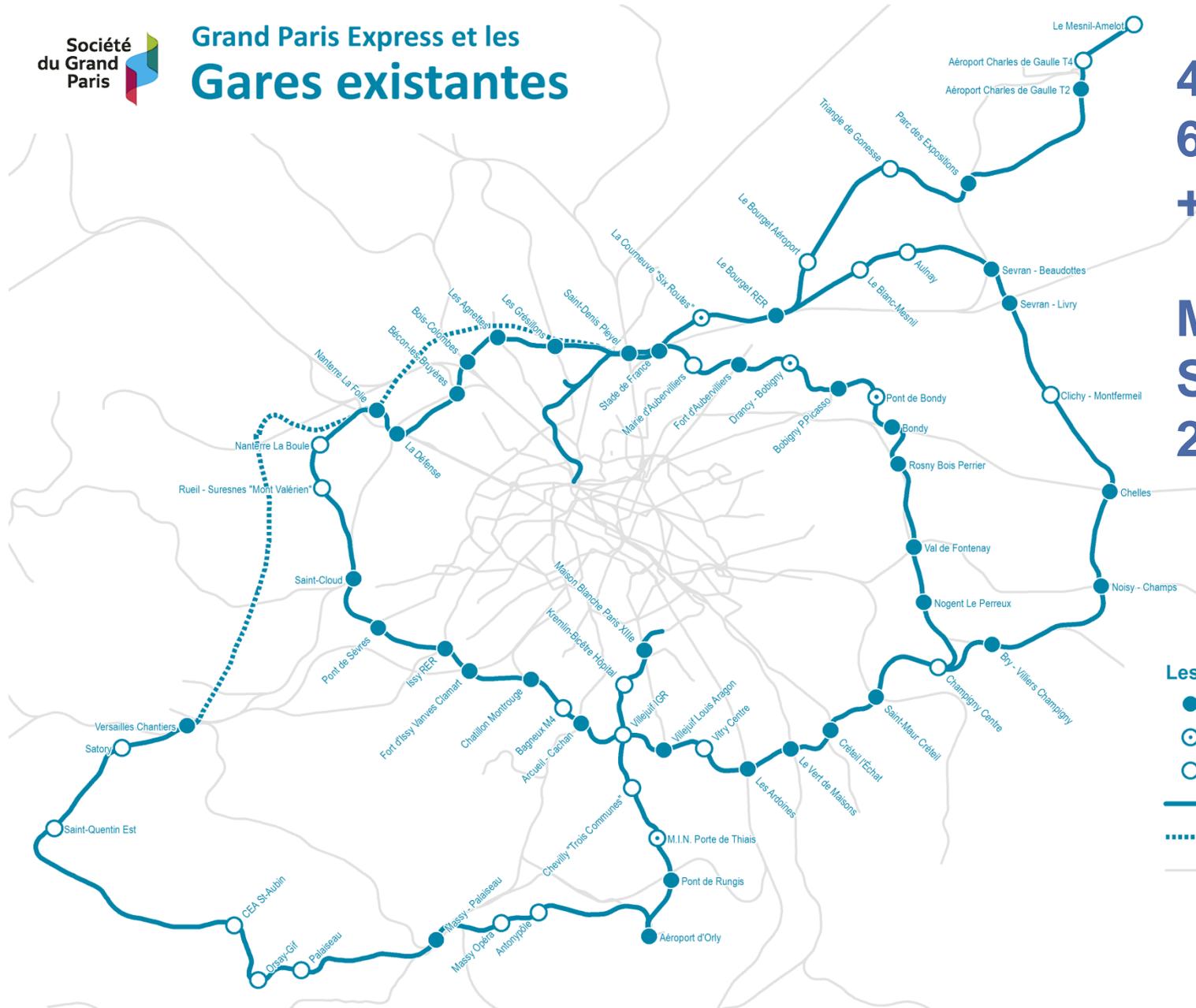
L'aménagement des pôles d'échanges du Grand Paris

Quelle(s) place(s) à l'horizon du futur métro ?

Grand Paris Express et les Gares existantes

4 lignes
65 gares
+ de 200 km

Mise en Service : 2022-2030



Les gares du Grand Paris

- Gare existante en 2017 (38)
- ⊙ Station de tramway en 2017 (4)
- Gare nouvelle (23)
- Réseau GPE
- ⋯ GPE au delà de 2030
- Réseau ferroviaire en 2017



Réalisation : Transamo, AMO de l'UEPI, avril 2017
Sources : Open Data STIF, SGP

transamo

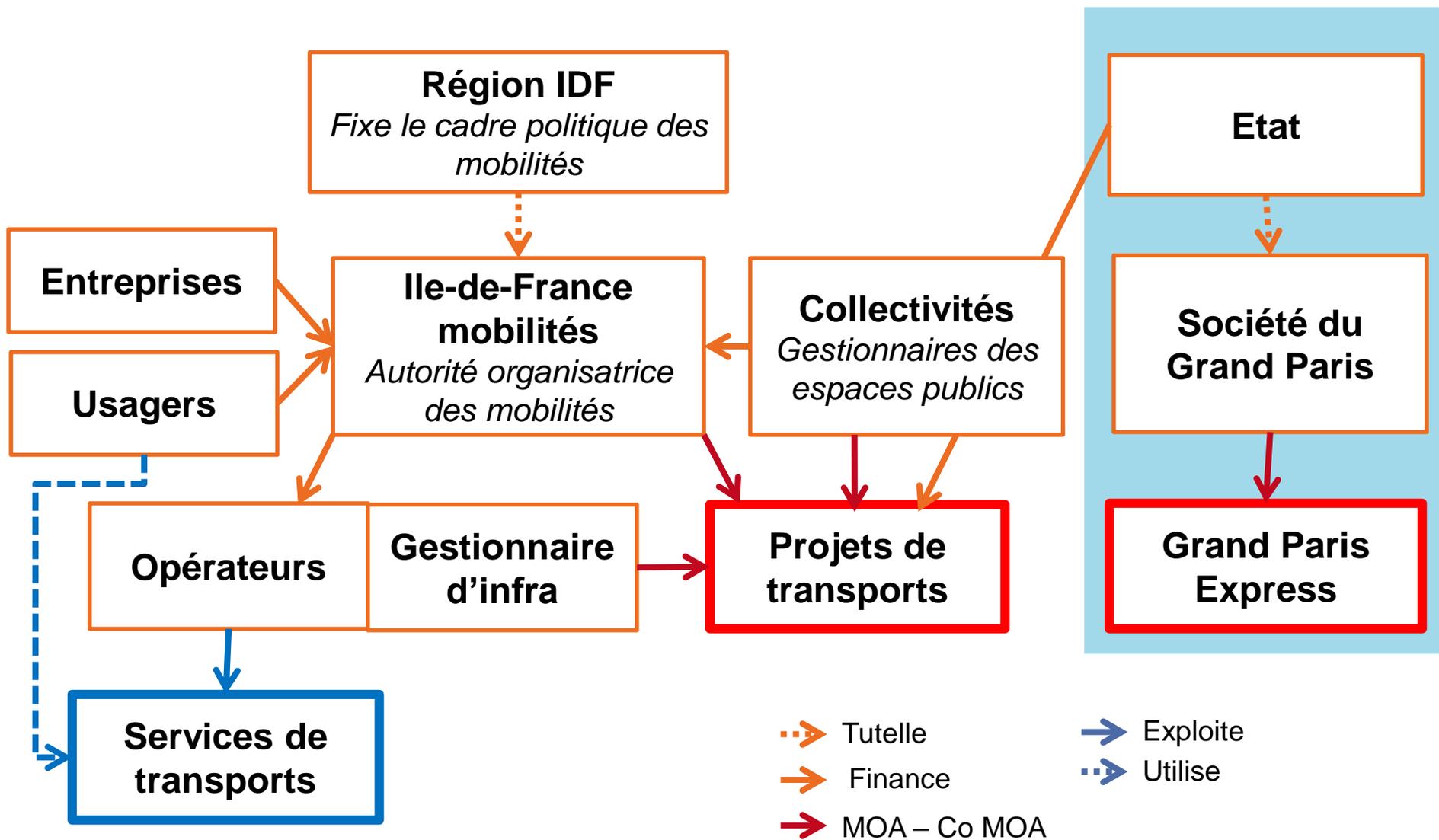
À VOS CÔTÉS

1

Les acteurs de la mobilité en IDF et le Grand Paris Express

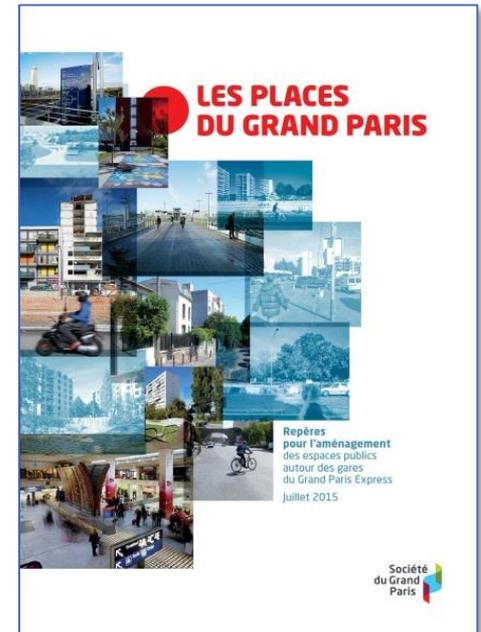


Organisation (simplifiée) du transport en IDF



Les missions de la SGP

- **D'abord le métro et les gares** : initialement les programmes de gare de la SGP comportaient peu d'éléments concernant l'intermodalité...
- **Ensuite la valorisation du foncier acquis lors des travaux du métro** : la SGP a la compétence d'aménageur sur ses terrains
- **Et en fil rouge, garder de bonnes relations avec Ile-de-France Mobilités, les territoires et les habitants**
- **Mais peu à peu, la SGP dézoome son regard de la gare à la place de la gare**
 - > 2012 : *La gare sensuelle* (Jacques FERRIER)
 - > 2014 : *Le référentiel Gare à destination des MOE*
 - > 2015 : *Les places du Grand Paris*



L'intermodalité autour du Grand Paris Express

- **Septembre 2014** : lancement du dispositif des Comités de Pôle suite au Comité Nouveau Grand Paris
- **Février 2016** : création par la SGP de l'Unité espaces publics et intermodalité, rattachée au directoire, pour piloter ce dispositif au sein de la « galaxie » du Grand Paris

La feuille de route de l'Unité

1. Les **Comités de Pôle** du Grand Paris : réussir l'intermodalité et le lien à la ville
2. **L'Atelier des places** : développer des grands principes d'aménagement et des outils opérationnels pour garantir une qualité de service homogène et un traitement cohérent des pôles
3. Le programme **d'innovation** des pôles : mener des expérimentations

La « galaxie » de l'intermodalité autour du Grand Paris Express

Le territoire

Etude de restructuration du réseau de bus

Pilotage : IDF Mobilités

IDF Mobilités

Collectivités

Les abords de la gare GPE

Etude de pôle (intermodalité et espaces publics)

Pilotage : pilotes locaux

Pilote local
Coll. / CD /
Aménageurs / ...

IDF Mobilités

SGP
Unité Esp. publics
et intermodalité

Partenaires
Autres coll. /
aménageurs / ...

SGP
Dir. Relations
territoriales

SGP
Dir. Programme
Ligne / Gare

La gare GPE

Insertion et conception

SGP
Dir. Programme
Ligne / Gare

SGP
Unité Gares

Les études de pôles

■ Organisation

- > Une étude pour chaque pôle du GPE
- > Un pilote local (collectivité, EPA, etc.) qui désigne un groupement d'étude
- > Un comité technique et un comité de pilotage (SGP, département, commune, exploitant...)

■ Contenu

- > 3 phases : diagnostic, propositions d'aménagement et formalisation d'un projet de pôle
- > Projet de pôle : schéma d'aménagement opérationnel autour de la future gare identifiant des actions à réaliser et, pour chacune, un MOA, un coût, un plan de financement et un planning de réalisation

■ Financement

- > La SGP subventionne chaque étude de pôle à hauteur de 100 K€ maximum
- > Le coût total du dispositif est estimé à + de 6 M€ pour l'ensemble du GPE

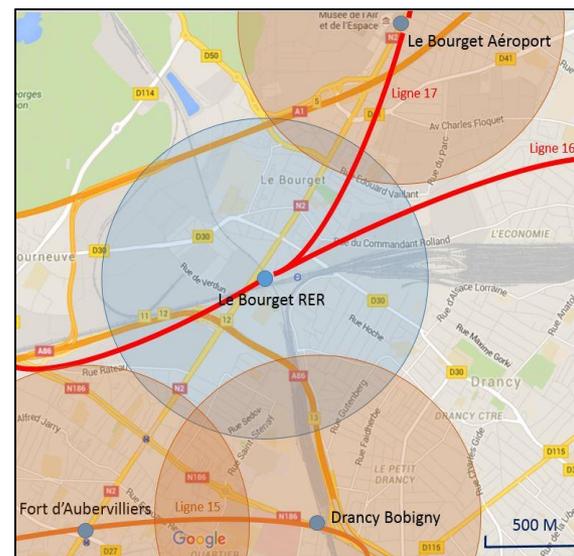
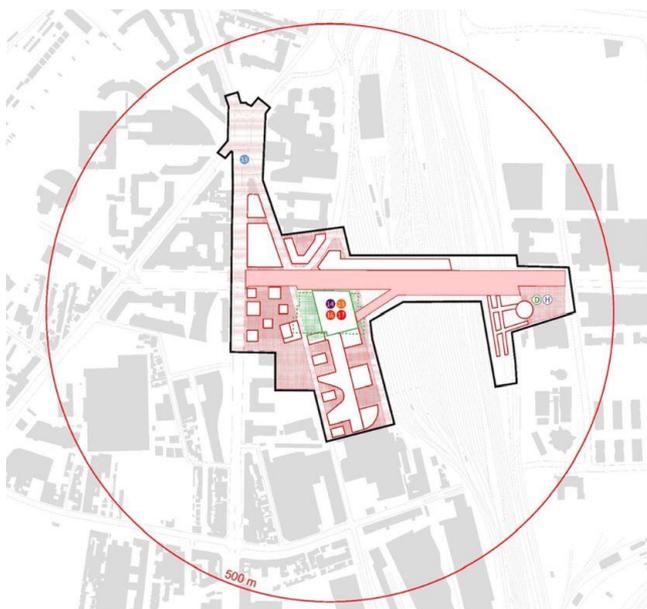
■ Calendrier

- > Environ 2 ans d'études
- > 15 à 20 réunions pour arriver à un projet partagé

Quel périmètre ?

Périmètre d'étude

- Rayon : ~10 min de rabattement selon les modes (environ 800 m)
- Etudier le fonctionnement du rabattement sur la gare (itinéraires empruntés et stationnement des différents modes de transport), l'interface et l'intégration du pôle dans son environnement.



Périmètre opérationnel

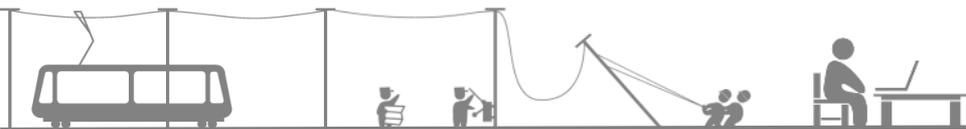
- Rayon : 300 m maximum autour de la gare
- Affiné au cours de l'étude
- Correspond à l'espace dans lequel les aménagements seront réalisés (les projets urbains ne font pas partie de ce périmètre)

transamo

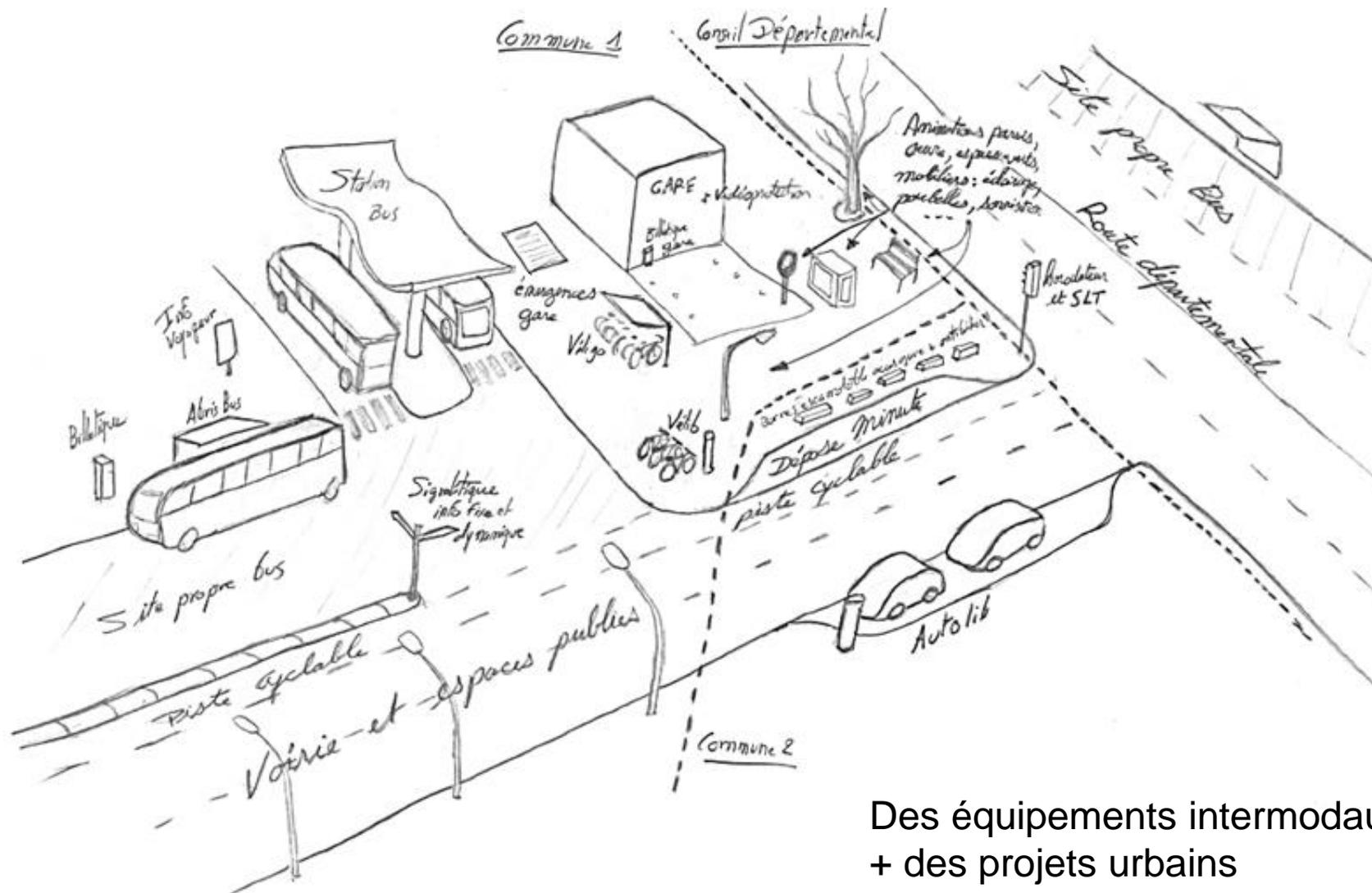
À VOS CÔTÉS

2

Les grands enjeux des pôles du Grand Paris



Le pôle, c'est quoi ?



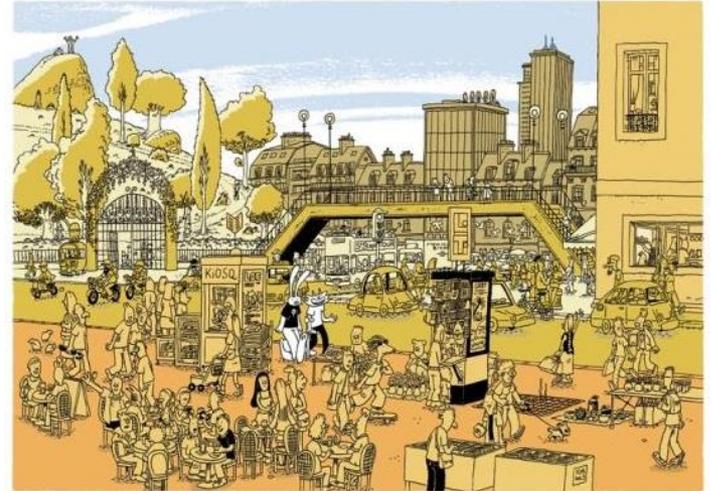
Des équipements intermodaux + des projets urbains

Des enjeux pour les pôles d'échanges

Les modes actifs

Créer des espaces adaptés aux piétons qui seront de loin les premiers utilisateurs des pôles

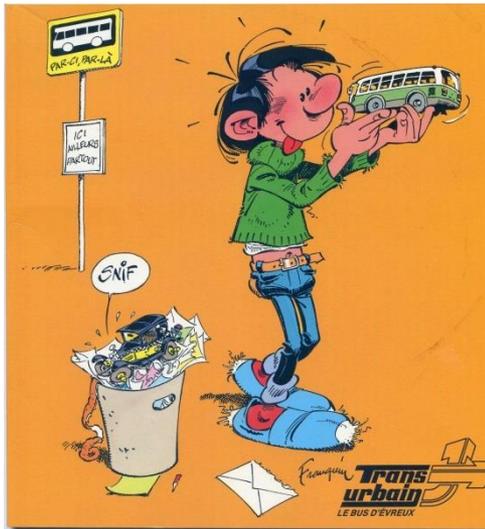
- > Cheminement accessibles, naturels et confortables
- > Nouveau partage de l'espace public, espace pacifié
- > Mobiliers urbains, éclairage...



Considérer le vélo comme un gisement pour les rabattements de moyenne portée (1 à 2km)

- > Continuité des itinéraires cyclables
- > Consignes sécurisées et abris

Des enjeux pour les pôles d'échanges



Les bus

Faciliter l'intermodalité bus qui sera le principal mode de rabattement au-delà de 1 km

- > Correspondances courtes et lisibles
- > Pôles bus innovants (régulation déportée, quais mutualisés...)
- > Aménagements dédiés

Les voitures

Garder en tête que le rabattement VP est une réalité significative mais n'est pas non plus l'enjeu majeur du pôle

- > Réglementation du stationnement
- > Prise en compte de la dépose minute
- > Envisager des P+R aux points stratégiques du réseaux

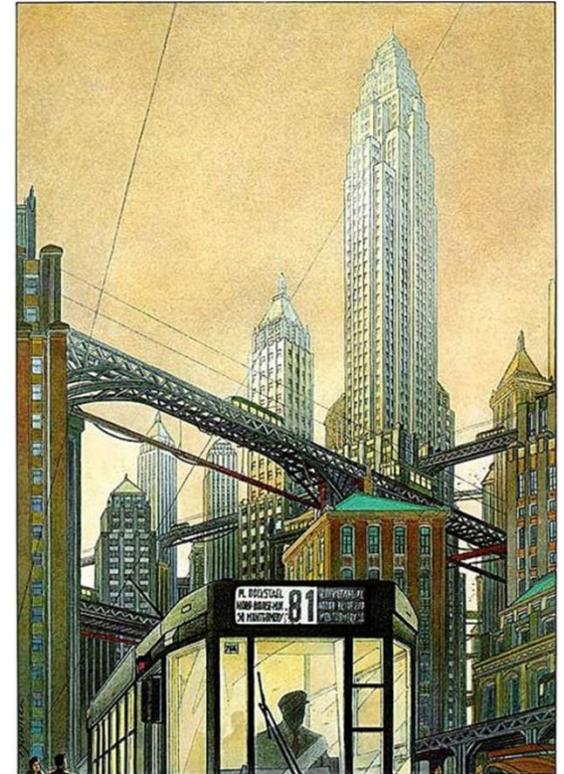


Des enjeux pour les pôles d'échanges

Et le reste ? Et demain ?

Prévoir des réserves (ou des espaces mutables) en prévisions du développement de futurs modes de transports ou de pratiques nouvelles

- > Nouvelles glisses urbaines (trottinettes...)
- > Véhicules autonomes
- > Cars Macron (car interurbains libéralisés)
- > Autopartage / vélos libre service
- > Animation du parvis (commerces, food truck...)
- > ...

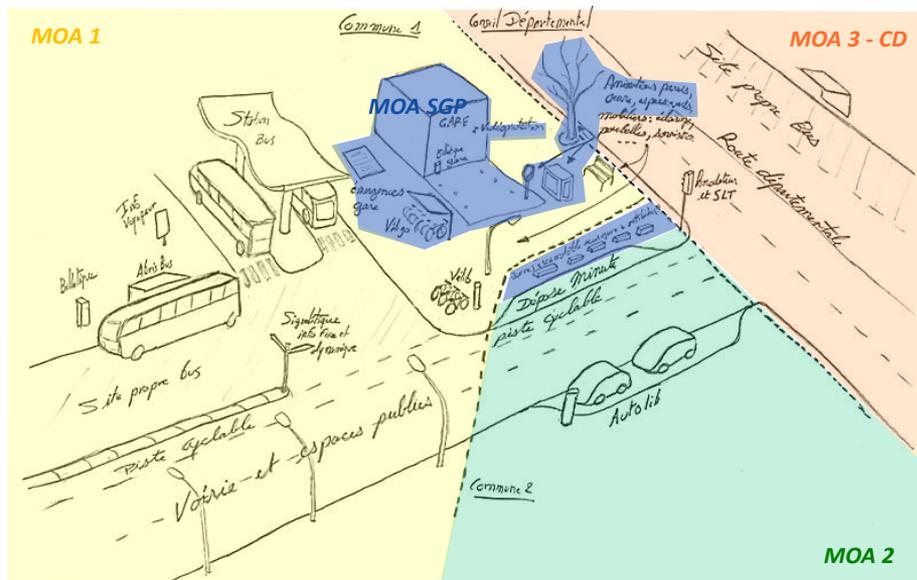


L'accessibilité, un enjeu pour la gare, le pôle et la ville

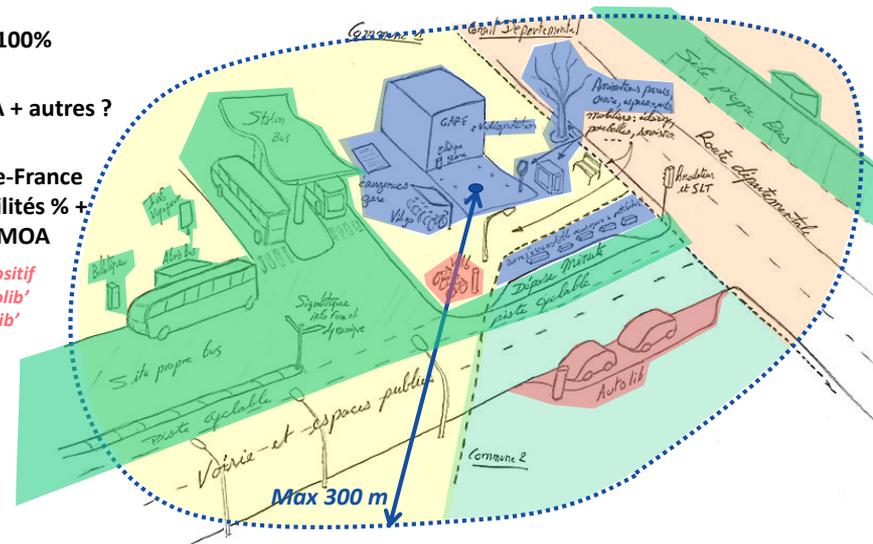
- **L'ensemble des gares du grand paris seront accessibles aux personnes handicapée ou à mobilité réduite** (quel que soit le handicap)
 - > La SGP a mis en place un « parcours de bienveillance » permettant de faciliter le repérage dans ses gares
- **Cette accessibilité ne doit pas s'arrêter à la porte de la gare, une démarche accessibilité est donc mise en place sur les pôles :**
 - > Prendre en compte l'accessibilité à chaque étape du projet
 - Processus inclus dans le cahier des charges des études
 - Réunions dédiées
 - > Etre ambitieux vis-à-vis des obligations légales
 - Favoriser les solutions les plus accessibles et les plus pérennes

Une inconnue majeure : la réalisation

- Une véritable interrogation sur l'éclatement de la maîtrise d'ouvrage et les modalités de financement



- SGP 100%
- MOA + autres ?
- Ile-de-France Mobilités % + 30% MOA
- Dispositif Autolib' Vélib'



MOA :
SGP + Département + communes + autres ?

Financement :
Ile de France mobilités + SGP + Département + communes + autres ?

transamo

À VOS CÔTÉS

Merci de votre attention

